

Au delà des PPTE

L'annulation de la dette et les Objectifs de Développement du Millénaire

Le G8 a fait un grand pas en avant en acceptant l'annulation multilatérale de la dette de certains pays couverts par l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés); mais il faut que les pays riches aillent beaucoup plus loin s'ils veulent que les pays pauvres atteignent les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). La capacité des pays pauvres à combattre la pauvreté et à atteindre les ODM devrait être la base de calcul servant à déterminer le niveau nécessaire d'annulation de la dette. Cela signifie que l'initiative du G8 par rapport à la dette devrait être élargie de manière à inclure tous les autres pays qui nécessitent une annulation de leurs dettes pour satisfaire aux ODM. Parallèlement, les dettes dues à d'autres créanciers, tel que la Banque inter-américaine de Développement (BID), devraient être annulées partout où il est nécessaire de combattre la pauvreté.

Résumé

En 2005, des millions de citoyens du monde entier s'unissent, dans le cadre de *l'Action Mondiale contre la Pauvreté*, pour demander instamment à leurs dirigeants de faire montre d'une orientation visionnaire en matière de lutte contre la pauvreté. En réponse à leurs demandes, les gouvernements ont adopté quelques mesures significatives pour l'annulation de la dette mais celles-ci ne sont pas encore suffisantes pour élever ces pays au-delà des formalités rhétoriques et bureaucratiques de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTe) et les placer dans un monde où la fin de la pauvreté et de la faim – et des souffrances inutiles qui en découlent - pourraient devenir réalité.

Les Objectifs de Développement du Millénaire présentent un ensemble de critères, approuvés par les gouvernements, qui sont censés guider le travail de l'ONU et de l'entièreté des organisations multilatérales. Trop souvent cependant, les gouvernements des pays riches et les institutions financières internationales traitent ces objectifs avec à peine plus qu'une politesse de circonstance, ne rendant un hommage d'usage qu'à des intervalles opportuns, tout en n'en faisant que très peu pour modifier leurs engagements vis à vis des pays pauvres, ce qui permettrait de transformer ces objectifs en changements réels et significatifs dans l'existence des personnes les plus démunies.

Les personnes dont les voix se sont élevées cette année demandent aux gouvernements de se rappeler que des objectifs tels que « la réduction de moitié du nombre d'êtres humains subsistant avec moins d'un dollar par jour » ou « la diminution de trois-quarts de la mortalité maternelle » ne sont pas seulement des buts respectables ou des repères bureaucratiques pratiques exigeant un pieux respect à des moments adéquats. Il s'agit d'abord de vies d'hommes et de femmes luttant pour leur survie et démunies de tout besoin de base comme le logement, la nourriture, de santé et d'éducation. Tant que la réalité des besoins de ces personnes détruira les illusions d'autosatisfaction entourant les initiatives des donateurs telles que le plan cadre pour la soutenabilité de la dette, la vision d'un monde au-delà des limites des PPTe ne demeurera qu'une vision.

Oxfam croit que, pour réaliser cette vision, les gouvernements et les institutions financières internationales doivent radicalement se projeter au-delà du contexte conceptuel dans lequel l'allègement de la dette est actuellement administré. L'annulation complète de la dette multilatérale des pays du PPTe constitue un grand pas en avant. Néanmoins, il est urgent qu'elle soit élargie à tous les pays où cette assistance est indispensable afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire.¹ Les dettes contractées envers

¹ Les Objectifs de Développement du Millénaire ont été choisis précisément parce que les gouvernements ont considéré qu'ils représentaient un degré d'ambition réalisable. Cependant, les dettes des pays pauvres doivent être annulées ainsi ils pourront réaliser leurs objectifs en matière de développement humain, dans le sens le plus large, et permettre aux gouvernements nationaux de respecter les droits fondamentaux des citoyens. Les OMD ne représentent donc pas plus qu'une norme minimale atteignable et un délai pour lesquels des gouvernements se sont engagés.

d'autres créanciers multilatéraux comme la Banque interaméricaine de Développement, devraient également être annulées si certains pays ont besoin d'une telle mesure pour remplir ces objectifs.

Recommandations

1 Elargir l'initiative actuelle d'allègement de la dette

- Les actionnaires de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) devraient accepter immédiatement de mettre en application la proposition d'annulation de la dette émise par le G8 et donc de lever à 100% la dette de tous les pays au sein de l'initiative PPTE, sans imposer de conditions ou de délai supplémentaire. La Banque Mondiale et le FMI devraient également laisser la liste des pays bénéficiaires ouverte afin que d'autres nations ayant un besoin d'allègement de dette similaire puissent y être incluses.
- La Banque Mondiale et le FMI devraient mener une analyse, basée sur les ODM, de la soutenabilité de la dette de chaque pays pauvre et recommander en conséquence une annulation de la dette.
- Les gouvernements des pays riches et les institutions financières internationales (IFI) devraient accepter d'accorder l'annulation de toutes les dettes bilatérales, multilatérales et commerciales contractées par tous les pays les plus pauvres où une annulation est essentielle pour atteindre les ODM.

2 Mettre un terme au double comptage

- L'allègement de la dette ne doit pas être financé grâce à des budgets d'aide préexistants mais bien par de nouvelles contributions des donateurs.

3 Etendre l'initiative d'annulation de la dette afin d'y inclure la dette due à d'autres créanciers multilatéraux

- Annuler les dettes qui sont dues à d'autres créanciers, telles que les banques interaméricaine et asiatique de Développement, dans les cas où les pays ont besoin de cette assistance pour atteindre les ODM.

4 Libérer les pays pauvres des contraintes de la conditionnalité

- Mettre un terme immédiat à la dangereuse politique économique de la conditionnalité associée à l'allègement de la dette des PPTE. La promesse du G8, stipulant que les pays doivent être capables de décider, planifier, et séquencer leurs politiques économiques afin qu'elles s'adaptent à leurs propres stratégie de développement, doit devenir une réalité.
- Limiter l'usage de conditions à des exigences de transparence financière et à des objectifs de réduction de la pauvreté, convenues à travers des processus de prise de décision ouverts et transparents dans lesquels la société civile et les parlements jouent un rôle actif.

© Oxfam International Septembre 2005

Ce document a été rédigé par Jonathan Hepburn. Oxfam tient à remercier Max Lawson, Carlos Galian, Violeta Delgado, Adolfo José Acevedo Vogl, Arabella Fraser, Bernice Romero, Caroline Bastable, Asier Malax, Marta Arias Robles, Marianne Lindner, Emily Alpert, Mohga Kamal Smith, Shalimar Vitan et Caroline Pearce pour leur assistance dans sa réalisation.

Version française : Thomas Noirfalisse.

Il fait partie d'une série de documents visant à contribuer au débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk.

La version complète de ce document est disponible en anglais à cette adresse:

http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/debt_aid/bp78_hipc.htm

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Oxfam International est une confédération de 12 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org/fr

Bureaux de Plaidoyer d'Oxfam International :

Washington: 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036, USA.

Tél.: +1.202.496.1170. E-mail: advocacy@oxfaminternational.org

Brussels: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgium.

Tél.: +322.502.0391. E-mail: luis.morago@oxfaminternational.org

Geneva: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland.

Tél.: 41.22.321.2371. E-mail: celine.charveriat@oxfaminternational.org

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA.

Tél.: 1.212.687.2091. E-mail: nicola.reindorp@oxfaminternational.org

Tokyo: Oxfam Japan, Maruko-Bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan. Tél./fax: 81.3.3834.1556. E-mail: advocacy@oxfaminternational.org

<p>Oxfam America 26 West St. Boston, MA 02111-1206, USA Tel: +1.617.482.1211 E-mail: info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/fl., China United Centre 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tel: +852.2520.2525 E-mail: info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australia 156 George St. Fitzroy, Victoria 3065, Australia Tel: +61.3.9289.9444 E-mail: enquire@caa.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermón Oxfam (Spain) Roger de Llúria 15 08010, Barcelona, Spain Tel: +34.902.330.331 E-mail: info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam Solidarité (Belgium) Rue des Quatre Vents 60 1080 Brussels, Belgium Tel: +32.2.501.6700 E-mail: oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>	<p>Oxfam Ireland <u>Dublin Office</u>, 9 Burgh Quay, Dublin 2 Ireland, Tel: +353.1.672.7662 <u>Belfast Office</u>, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK, Tel: +44.28.9023.0220 E-mail: communications@oxfam.ie www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400 Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tel: +1.613.237.5236 E-mail: info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Novib Oxfam Netherlands Mauritskade 9, Postbus 30919 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tel: +31.70.342.1621 E-mail: info@novib.nl www.novib.nl</p>
<p>Oxfam Germany Greifswalder Str. 33a 10405 Berlin, Germany Tel: +49.30.428.50621 E-mail: info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam New Zealand PO Box 68357, Auckland 1032 New Zealand Tel: +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail: oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam Great Britain Oxfam House, John Smith Drive Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tel: +44.(0)1865.473727 E-mail: enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200 Montréal, Quebec, H3J 2Y2, Canada Tel: +1.514.937.1614 E-mail: info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>

Published by Oxfam International September 2005

Published by Oxfam GB for Oxfam International under ISBN 978-1-84814-239-8